

Question écrite de Kattrin JADIN à la Ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable concernant l'avenir incertain des abeilles sauvages

Kattrin JADIN (MR) :

Un phénomène plus que préoccupant se passe en Belgique. En effet, un quart des abeilles sauvages connues dans nos régions sont menacées de disparaître selon une étude européenne. Pire, 370 espèces d'abeilles sauvages pourraient disparaître à court terme, cette mortalité importante est en croissance depuis les années 2000. Pourtant, le travail des abeilles à l'économie est bien connu. On estime que la contribution de leur travail de pollinisation à l'économie européenne est de 14,2 milliards d'euros par an. Sans compter évidemment sur la nécessité des abeilles dans le travail de l'agriculture. Les causes de cette hécatombe proviennent notamment de l'intensification de l'agriculture et de l'exploitation forestière, la perte des habitats et l'utilisation des produits chimiques. La menace la plus importante vient également du réchauffement climatique.

1. Confirmez-vous cette diminution inquiétante de la population des abeilles en Belgique?
2. Avons-nous déjà mis en place certaines mesures afin d'endiguer ce phénomène et surtout ses causes?

Marie-Christine MARGHEM (MR) :

La situation des abeilles sauvages en Belgique et en Europe est effectivement préoccupante. Sur les 370 espèces d'abeilles sauvages connues, plus de la moitié sont rares ou en très forte régression. En Europe, ce sont 24 % des espèces de bourdons qui sont menacées d'extinction. Ce déclin est en effet multifactoriel et concerne différentes politiques publiques fédérales d'une part, mais aussi régionales. L'aménagement du territoire, la politique agricole et la conservation de la diversité des espèces d'abeilles sauvages relèvent notamment de la compétence des Régions. À l'échelle fédérale, j'entends poursuivre les efforts en faveur des abeilles, tant sauvages que domestiques, par une gestion coordonnée de la problématique au sein de la Task Force Abeille. Cette Task Force aborde les facteurs potentiels de déclin des abeilles qui relèvent de la compétence de mon ministère, comme les changements climatiques et les biocides, mais aussi de la compétence des ministres De Block et Borsus, à savoir les pathologies et les pesticides. Par ailleurs, le Conseil Supérieur de la Santé analyse actuellement de récentes études mettant en avant les effets des pesticides dits néonicotinoïdes sur les abeilles, mais aussi sur la biodiversité et la santé. L'avis qui sera rendu permettra d'évaluer la pertinence de nouvelles mesures, au niveau national ou européen. Enfin, nous poursuivons également les efforts de concertation avec les pouvoirs régionaux par le biais du Groupe de Travail Abeilles.